



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## monuments historiques

Question écrite n° 7874

### Texte de la question

M. Jean-Louis Masson attire l'attention de Mme le ministre de la culture et de la communication sur le fait que, depuis plus de dix ans, l'administration a entrepris de réaliser, canton par canton, un inventaire du patrimoine afin de recenser les éléments architecturaux, historiques ou naturels dignes d'intérêt. Cet inventaire est général et ne concerne donc pas seulement les éléments classés comme monuments historiques. Or, malgré de nombreuses demandes émanant d'élus locaux, rien n'a encore été entrepris dans la région messine et notamment dans les cantons de Pange, Vigy et Montigny-Nord. En réponse à une précédente question, elle lui a indiqué qu'un pré-inventaire était en cours avec des bénévoles et qu'une étude approfondie pourrait commencer à brève échéance. Eu égard à l'intérêt d'une telle opération pour l'enracinement du patrimoine, il souhaiterait qu'elle lui indique les modalités et l'échéancier précis.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean Louis Masson](#)

**Circonscription :** Moselle (3<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 7874

**Rubrique :** Patrimoine culturel

**Ministère interrogé :** culture et communication, porte-parole du gouvernement

**Ministère attributaire :** culture et communication, porte-parole du gouvernement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 décembre 1997, page 4570

**Question retirée le :** 22 décembre 1997 (Fin de mandat)